

Bancarisation de la paie et contrôle des effectifs dans les administrations publiques : cas de la Police Nationale Congolaise

Banking of payroll and workforce control in public administrations: the case of the Congolese National Police.

Auteur 1 : MFELE MUKOKO Glodieu,

Auteur 2 : MUZALIWA WIMANA Nanah,

Auteur 3 : TANDU LUFUMBA Leonid,

Auteur 4 : KANGA MUAMBA Eddy,

Auteur 5 : TOTO PEZO Israel,

MFELE MUKOKO Glodieu, Auditeur/Chercheur

ORCID : 0009-0008-3325-765X

Université Pédagogique Nationale

République Démocratique du Congo

MUZALIWA WIMANA Nanah, Auditeur/Chercheur

Université Pédagogique Nationale

République Démocratique du Congo

TANDU LUFUMBA Leonid, Auditeur/Chercheur

Université Pédagogique Nationale

République Démocratique du Congo

KANGA MUAMBA Eddy, Auditeur/Chercheur

Université Pédagogique Nationale

République Démocratique du Congo

TOTO PEZO Israel, Auditeur/Chercheur

Université Pédagogique Nationale

République Démocratique du Congo

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article : MFELE MUKOKO .G, MUZALIWA WIMANA .N, TANDU LUFUMBA .L, KANGA MUAMBA .E & TOTO PEZO .I (2026) « Bancarisation de la paie et contrôle des effectifs dans les administrations publiques : cas de la Police Nationale Congolaise », African Scientific Journal « Volume 03, Num 36 » pp: 1285 – 1305.



DOI : 10.5281/zenodo.20624459

Copyright © 2026 – ASJ



Résumé

Cette étude analyse les effets de la bancarisation de la paie sur le contrôle des effectifs au sein de la Police Nationale Congolaise. L'objectif est d'évaluer l'influence de la bancarisation sur le suivi administratif des agents publics. L'étude adopte une approche quantitative fondée sur les données collectées auprès de 400 enquêtés à l'aide d'un questionnaire administré via KoboToolbox. Les données ont été analysées sous Stata à partir d'un modèle de régression linéaire multiple.

Les résultats montrent que l'indice de bancarisation exerce un effet positif et significatif sur le contrôle des effectifs. La bancarisation améliore notamment l'identification des agents, renforce la traçabilité des paiements et contribue à réduire les irrégularités administratives liées aux agents fictifs et aux doublons administratifs. L'étude conclut que la bancarisation constitue un levier important de modernisation administrative et de renforcement de la gouvernance publique au sein de la Police Nationale Congolaise.

Mots-clés : *bancarisation de la paie ; contrôle des effectifs ; gouvernance publique ; digitalisation administrative ; Police Nationale Congolaise.*

Abstract

This study analyzes the effects of payroll banking on workforce control within the Congolese National Police. The main objective is to assess the influence of payroll banking on the administrative monitoring of public employees. The study adopts a quantitative approach based on data collected from 400 respondents through a questionnaire administered via KoboToolbox. The data were analyzed using Stata through a multiple linear regression model.

The findings show that the banking index has a positive and statistically significant effect on workforce control. Payroll banking improves employee identification, strengthens payment traceability, and helps reduce administrative irregularities related to ghost workers and duplicate records. The study concludes that payroll banking constitutes an important tool for administrative modernization and the strengthening of public governance within the Congolese National Police.

Keywords: *payroll banking; workforce control; public governance; administrative digitalization; Congolese National Police.*

Introduction

La modernisation de la gestion publique occupe aujourd'hui une place importante dans les réformes administratives engagées par plusieurs États. Face aux exigences de transparence, d'efficacité administrative et de maîtrise des dépenses publiques, de nombreuses administrations ont progressivement intégré les outils numériques dans leurs systèmes de gestion salariale. La bancarisation de la paie apparaît ainsi comme un mécanisme destiné à améliorer la traçabilité des paiements, à renforcer le contrôle administratif des agents publics et à limiter les irrégularités liées aux opérations salariales. Selon la Banque mondiale (2021) et le Fonds Monétaire International (2020), les systèmes de paiement bancarisés contribuent à améliorer la gouvernance financière et à réduire les risques de fraude dans les administrations publiques.

Dans plusieurs pays africains, les réformes de bancarisation ont produit des résultats encourageants en matière de gestion administrative des effectifs. Mwangi, P. (2020), dans une étude menée au Kenya, montre que les paiements électroniques ont permis de réduire les irrégularités administratives et de renforcer le suivi des agents publics. Au Rwanda, Uwimana, A. (2023) souligne également que les systèmes de paiement digitalisés ont facilité le contrôle administratif du personnel de l'État. Toutefois, certains auteurs estiment que les effets de ces réformes demeurent dépendants de la qualité des infrastructures numériques et de la fiabilité des bases de données administratives. À ce sujet, Adeyemi, T. (2021) souligne que plusieurs administrations africaines continuent de faire face à des difficultés liées à la coordination institutionnelle et à l'accès aux services bancaires.

En République Démocratique du Congo, la question du contrôle des effectifs publics demeure un défi majeur pour les administrations publiques. Plusieurs institutions sont encore confrontées à des problèmes de doublons administratifs, d'agents fictifs et d'irrégularités salariales. Mbayo, J. (2019) souligne que les insuffisances des mécanismes de contrôle administratif favorisent la persistance des anomalies dans la gestion salariale des services publics congolais. Dans la même perspective, Nkumu, P. (2021) insiste sur la nécessité de moderniser les systèmes de gestion administrative afin d'améliorer la gouvernance publique.

La Police Nationale Congolaise (PNC), en raison de son rôle stratégique dans le fonctionnement de l'État, fait également face à ces difficultés administratives et financières. Les problèmes liés à l'identification des agents, à la fiabilité des fichiers administratifs ainsi qu'au suivi des effectifs constituent encore des défis importants dans la gestion du personnel. Dans ce contexte, la bancarisation de la paie est souvent présentée comme une réforme susceptible de renforcer les mécanismes de contrôle administratif et d'améliorer la fiabilité des opérations salariales au sein de cette institution.

Cependant, malgré l'importance accordée à cette réforme, peu de travaux scientifiques ont analysé de manière spécifique les effets de la bancarisation sur le contrôle des effectifs dans les institutions publiques sécuritaires en République Démocratique du Congo. Les recherches existantes abordent généralement les finances publiques de manière globale sans examiner précisément les interactions entre la bancarisation des salaires et la gestion administrative des effectifs au sein de la PNC.

La présente étude cherche ainsi à répondre à la question suivante : dans quelle mesure la bancarisation de la paie contribue-t-elle au contrôle des effectifs au sein de la Police Nationale Congolaise ?

L'objectif principal de cette recherche est d'analyser les effets de la bancarisation de la paie sur le contrôle des effectifs dans la Police Nationale Congolaise. Plus spécifiquement, il s'agit d'évaluer l'influence de la bancarisation sur l'identification des agents, la réduction des irrégularités administratives et l'amélioration du suivi du personnel.

Sur le plan épistémologique, cette étude s'inscrit dans une posture positiviste fondée sur une approche quantitative. Selon Creswell, J. W. (2014), le paradigme positiviste privilégie l'observation empirique et l'analyse statistique afin d'expliquer les relations existantes entre les variables étudiées. Dans cette perspective, la présente recherche mobilise des outils économétriques pour analyser les liens entre la bancarisation de la paie et le contrôle des effectifs au sein de la PNC.

L'originalité de cette étude réside dans son application au cas spécifique de la Police Nationale Congolaise. Contrairement aux recherches antérieures souvent centrées sur la gestion des finances publiques de manière générale, cette étude met directement en relation la bancarisation de la paie et le contrôle administratif des effectifs dans une institution publique sécuritaire. Elle se distingue également par l'utilisation d'une approche quantitative fondée sur des données d'enquête recueillies auprès des agents de la PNC.

Le présent article est structuré en quatre parties. La première présente la revue de littérature ainsi que les hypothèses de recherche. La deuxième expose la méthodologie de l'étude. La troisième est consacrée à la présentation et à la discussion des résultats empiriques. Enfin, la dernière partie présente la conclusion ainsi que les principales implications de l'étude.

1. Revue de la littérature

1.1. Approche conceptuelle

Le concept de **bancarisation de la paie** renvoie au processus par lequel les rémunérations des agents publics sont versées à travers des institutions financières agréées plutôt qu'au moyen de paiements manuels ou en espèces. Selon Kumar, R. et Patel, S. (2022), la bancarisation de la paie constitue un

mécanisme de digitalisation des opérations salariales visant à améliorer la traçabilité des paiements, la transparence administrative et la sécurité financière des agents publics.

Le contrôle des effectifs désigne l'ensemble des mécanismes administratifs permettant d'identifier, de vérifier et d'assurer le suivi régulier des agents effectivement actifs au sein d'une organisation publique. Pour Nkumu, P. (2021), le contrôle des effectifs correspond aux procédures de vérification administrative destinées à limiter les doublons, les agents fictifs et les irrégularités dans la gestion du personnel public.

La gouvernance publique renvoie aux mécanismes de gestion, de coordination et de contrôle mis en œuvre par les institutions publiques afin d'assurer une administration efficace et transparente des ressources publiques. Selon Fukuyama, F. (2018), la gouvernance publique désigne la capacité des institutions étatiques à élaborer et appliquer efficacement les politiques publiques dans le respect des principes de responsabilité et de transparence.

La digitalisation administrative désigne l'intégration des technologies numériques dans les procédures de gestion des administrations publiques afin d'améliorer l'efficacité des services et la qualité du contrôle administratif. D'après Mergel, I. (2019), la digitalisation administrative correspond à l'utilisation des outils numériques pour moderniser les systèmes de gestion publique et renforcer la performance institutionnelle.

Le concept d'**agent fictif** désigne une personne enregistrée dans les fichiers administratifs ou salariaux d'une institution publique sans exercer effectivement une activité professionnelle réelle au sein de celle-ci. Selon Mwangi, P. (2020), les agents fictifs représentent l'une des principales formes d'irrégularités administratives affectant la gestion des ressources humaines dans les administrations publiques africaines.

Enfin, **la transparence administrative** renvoie à la disponibilité, à la fiabilité et à l'accessibilité des informations relatives à la gestion publique. Pour Hood, C. et Heald, D. (2016), la transparence administrative constitue un mécanisme permettant de renforcer la responsabilité institutionnelle et de réduire les risques de mauvaise gestion dans les administrations publiques.

1.2. Approche théorique

La présente étude s'appuie principalement sur **la théorie de la gouvernance publique** comme cadre théorique central. Cette théorie considère que l'amélioration des mécanismes de gestion, de contrôle et de transparence constitue un facteur essentiel d'efficacité dans les administrations publiques. Selon Fukuyama, F. (2018), la gouvernance publique repose sur la capacité des institutions à assurer une gestion efficace des ressources publiques à travers des mécanismes de contrôle administratif, de responsabilité et de transparence. Dans le cadre de cette recherche, la bancarisation de la paie est

considérée comme un instrument de gouvernance permettant d'améliorer le contrôle des effectifs et de limiter les irrégularités administratives au sein de la Police Nationale Congolaise.

Cette théorie centrale est appuyée par **la théorie de la modernisation administrative**. Selon Mergel, I. (2019), la modernisation administrative correspond à l'intégration des technologies numériques dans les systèmes de gestion publique afin d'améliorer la performance institutionnelle et la qualité des services administratifs. La bancarisation de la paie s'inscrit ainsi dans une logique de transformation numérique visant à renforcer l'efficacité du contrôle administratif des agents publics.

La théorie du contrôle interne constitue également une approche complémentaire importante dans cette étude. D'après COSO (2017), le contrôle interne désigne l'ensemble des procédures et mécanismes mis en place par une organisation afin d'assurer la fiabilité des opérations administratives, la protection des ressources et la prévention des irrégularités. Dans cette perspective, la bancarisation de la paie peut être interprétée comme un outil de contrôle interne permettant de sécuriser les opérations salariales et d'améliorer la traçabilité des paiements.

Par ailleurs, cette recherche mobilise **la théorie de la digitalisation des services publics**. Selon Mergel, I., Edelman, N. et Haug, N. (2019), la digitalisation administrative favorise l'automatisation des procédures publiques, améliore l'accès à l'information et réduit les risques d'irrégularités administratives. L'intégration des mécanismes bancaires dans le système de paie publique participe ainsi à la modernisation des procédures administratives et au renforcement du suivi des effectifs.

Enfin, **la théorie de l'agence** apporte également un appui secondaire à cette étude. Jensen, M. C. et Meckling, W. H. (1976) considèrent que les mécanismes de contrôle permettent de réduire les comportements opportunistes et les asymétries d'information entre les gestionnaires publics et l'État. Dans le cadre de cette recherche, la bancarisation apparaît comme un mécanisme susceptible de réduire les risques de fraude salariale et de renforcer la transparence dans la gestion des effectifs publics.

1.3. Approche empirique

Les travaux empiriques récents montrent généralement que la digitalisation des systèmes de paie améliore le contrôle administratif et la transparence dans les administrations publiques. Selon le Fonds Monétaire International (2020), l'intégration des systèmes numériques de paie permet de limiter les irrégularités salariales et d'améliorer le suivi des effectifs publics. Dans la même perspective, l'OCDE (2021) souligne que la transformation numérique des administrations publiques renforce la traçabilité des opérations administratives et la coordination institutionnelle.

En Afrique, plusieurs études montrent également que les systèmes numériques de gestion salariale contribuent à réduire les anomalies administratives et les agents fictifs. Les travaux sur l'Integrated

Personnel and Payroll Information System (IPPIS) au Nigeria révèlent que la digitalisation des données salariales améliore le contrôle de la masse salariale publique et le suivi des effectifs (Akindele & Adegbite, 2021). De même, la Banque mondiale (2022) estime que les systèmes biométriques et numériques facilitent l'identification des agents publics et renforcent le contrôle administratif dans plusieurs pays africains.

Cependant, certains auteurs nuancent ces résultats. Mergel, I. (2020) soutient que l'efficacité des réformes numériques dépend fortement de la qualité des infrastructures technologiques et des capacités organisationnelles des administrations publiques. L'OCDE (2021) souligne également que plusieurs États africains continuent de faire face à des difficultés liées à la qualité des données administratives et à la coordination institutionnelle. Cette situation crée une tension scientifique entre les approches favorables à la digitalisation administrative et les analyses critiques centrées sur les limites institutionnelles des administrations publiques africaines.

En République Démocratique du Congo, les recherches portant spécifiquement sur la bancarisation de la paie et le contrôle des effectifs demeurent encore limitées. Toutefois, les réformes récentes de modernisation administrative soutenues par la Banque mondiale (2023) mettent l'accent sur le renforcement de la transparence administrative et du contrôle des ressources humaines publiques.

Ainsi, contrairement aux travaux antérieurs souvent centrés sur la gestion générale des finances publiques, la présente étude analyse spécifiquement les effets de la bancarisation de la paie sur le contrôle des effectifs au sein de la Police Nationale Congolaise.

1.4. Conceptualisation des variables

La présente étude repose sur deux variables principales construites sous forme d'indices composites. La variable dépendante est le contrôle des effectifs (CONT), appréhendé comme un indice composite regroupant plusieurs dimensions relatives à la gestion administrative du personnel au sein de la Police Nationale Congolaise. Cet indice intègre notamment les éléments liés à l'identification des agents, à la réduction des agents fictifs, à la fiabilité des fichiers administratifs, au suivi des effectifs ainsi qu'au renforcement des mécanismes de contrôle administratif. Ainsi, un niveau élevé de l'indice CONT traduit une amélioration du contrôle administratif des effectifs au sein de l'institution.

La variable explicative principale est l'indice de bancarisation (IB). Cet indice composite mesure le niveau d'intégration des mécanismes bancaires dans le système de paie des agents publics. Il prend en compte plusieurs dimensions liées à la possession d'un compte bancaire, à la transparence des paiements, à la sécurisation des opérations salariales, à la réduction des irrégularités administratives ainsi qu'à l'amélioration du suivi des paiements. En complément de ces deux variables principales, certaines

variables de contrôle ont également été intégrées dans l'analyse économétrique, notamment l'ancienneté, la fonction occupée et la zone d'affectation des enquêtés.

1.5. Hypothèses

L'hypothèse principale de cette étude postule que la bancarisation de la paie contribue significativement au renforcement du contrôle des effectifs au sein de la Police Nationale Congolaise.

De cette hypothèse principale découlent les hypothèses spécifiques suivantes :

H1 : l'amélioration de l'indice de bancarisation (**IB**) influence positivement le contrôle des effectifs (CONT) au sein de la Police Nationale Congolaise ;

H2 : la bancarisation de la paie favorise la réduction des irrégularités administratives liées aux agents fictifs et aux doublons administratifs ;

H3 : la bancarisation de la paie améliore la fiabilité du suivi administratif des agents publics au sein de la Police Nationale Congolaise.

2. Méthodologie de recherche

2.1. Positionnement épistémologique

Cette recherche s'inscrit dans une posture épistémologique positiviste reposant sur une approche quantitative. Selon Creswell, J. W. (2014), le paradigme positiviste privilégie l'observation empirique, la mesure des phénomènes et l'analyse statistique afin d'établir des relations explicatives entre les variables étudiées. Dans le cadre de cette étude, cette posture permet d'analyser les relations existantes entre la bancarisation de la paie et le contrôle des effectifs à partir des données recueillies auprès des agents de la Police Nationale Congolaise.

2.2. Population d'étude et échantillonnage

La population de cette étude est constituée des agents de la Police Nationale Congolaise ainsi que de certains acteurs impliqués dans la gestion administrative et salariale des effectifs. Afin de garantir la représentativité des données, un échantillon de 400 enquêtés a été retenu pour l'étude.

L'échantillonnage repose sur une approche probabiliste permettant de donner à chaque individu de la population une chance d'être sélectionné. Selon Kothari, C. R. (2004), l'échantillonnage probabiliste améliore la représentativité des données et réduit les biais de sélection dans les recherches quantitatives.

2.3. Techniques de récolte des données

Les données utilisées dans cette recherche ont été collectées à partir d'un questionnaire d'enquête administré aux enquêtés sélectionnés. Cette technique a permis de recueillir les perceptions des agents sur la bancarisation de la paie ainsi que sur le contrôle des effectifs au sein de la Police Nationale Congolaise.

Selon Sekaran, U. et Bougie, R. (2016), le questionnaire constitue l'une des techniques les plus utilisées dans les recherches quantitatives en raison de sa capacité à collecter des données standardisées auprès d'un grand nombre d'individus.

2.4. Modélisation

2.4.1. Justification du modèle

La présente étude utilise un modèle de régression linéaire multiple afin d'évaluer l'effet de la bancarisation de la paie sur le contrôle des effectifs. Selon Wooldridge, J. M. (2019), la régression linéaire multiple permet d'analyser l'influence d'une ou de plusieurs variables explicatives sur une variable dépendante tout en contrôlant les effets d'autres variables susceptibles d'influencer les résultats. Le modèle économétrique retenu dans cette étude s'écrit de la manière suivante :

$$\text{CONT}_i = \beta_0 + \beta_1 \text{IB}_i + \beta_2 \text{ANC}_i + \beta_3 \text{ZONE}_i + \beta_4 \text{FONCT}_i + \beta_5 \text{COMPT}_i + \varepsilon_i$$

Où :

- CONT_i : représente l'indice de Contrôle;
- IB_i : représente l'indice de Bancarisation ;
- ANC_i : représente la variable Ancienneté;
- ZONE_i : représente la variable Zone;
- FONC_i : représente la variable Fonction.
- COMPT_i : représente la variable Compte bancaire;
- ε_i : terme d'erreur.

2.5. Outils d'analyse des données

Les données collectées ont été recueillies à l'aide de la plateforme KoboToolbox, puis codifiées et traitées à l'aide des logiciels Stata et Microsoft Excel. KoboToolbox a servi à l'administration numérique du questionnaire ainsi qu'à la centralisation des données d'enquête. Le logiciel Stata a principalement été utilisé pour les analyses économétriques, notamment les statistiques descriptives, les analyses bivariées et les régressions linéaires multiples. Microsoft Excel a servi au codage initial des données et à l'organisation de la base de données.

2.6. Limites méthodologiques

La présente étude comporte certaines limites méthodologiques qu'il convient de souligner. Premièrement, les données collectées reposent essentiellement sur les perceptions des enquêtés, ce qui peut entraîner certains biais subjectifs dans les réponses fournies. Deuxièmement, l'accès limité à certaines données administratives sensibles relatives à la gestion salariale et aux effectifs de la Police Nationale Congolaise a réduit les possibilités d'analyses plus approfondies. Enfin, bien que l'étude

repose sur une approche quantitative, certains facteurs institutionnels ou organisationnels susceptibles d'influencer le contrôle des effectifs n'ont pas pu être intégrés dans le modèle économétrique.

3. Analyse empirique

3.1. Analyse descriptive

3.1.1. Analyse descriptive des variables qualitatives

Tableau 1 : Évolution de la variable Fonction

LIBELLES	FREQUENCE	POURCENTAGE	CUM
<i>Personnel</i>	21	5.25	5.25
Cadre de la PNC	138	34.50	39.75
Agent de la PNC	227	56.75	96.50
Autres	14	3.50	100.00
Total	400	100.00	

Source : Auteur à partir des résultats de Stata

Ce tableau révèle que les agents de la PNC constituent la majorité des répondants, soit 56,75 % de l'échantillon, suivis par les cadres de la PNC avec 34,50 %. Le personnel administratif et d'autres groupes représentent respectivement 5,25 % et 3,50 %. Ces observations démontrent que l'étude s'est surtout intéressée aux individus directement liés au traitement des salaires et à la gestion administrative au sein de la Police Nationale Congolaise.

Tableau 2 : Évolution de la variable Zone d'affectation

LIBELLES	FREQUENCE	POURCENTAGE	CUM
Urbaine	199	49.75	49.75
Périurbaine	70	17.50	67.25
Rurale	131	32.75	100.00
Total	400	100.00	

Source : Auteur à partir des résultats de Stata

Les conclusions de ce tableau suggèrent que 49,75 % des personnes interrogées viennent des villes, par opposition à 32,75 % venant des campagnes et 17,50 % des environs urbains. Cette distribution illustre

que l'étude englobe divers secteurs d'affectation, facilitant ainsi la prise en compte des contextes administratifs et bancaires spécifiques à chaque zone.

Tableau 3 : Évolution de la variable Possession d'un Compte bancaire

LIBELLES	FREQUENCE	POURCENTAGE	CUM
Non	93	23.25	23.25
Oui	307	76.75	100.00
Total	400	100.00	

Source : Auteur à partir des résultats de Stata

Les données de ce tableau révèlent que la plupart des participants ont un compte bancaire, comparativement à 23,25 % qui n'en ont pas. Ces observations indiquent un taux d'inclusion financière assez fort des personnes interrogées, ce qui aide grandement à l'application de la méthode de paiement des salaires par virement bancaire au sein de la Police Nationale Congolaise.

Tableau 4 : Évolution de la variable Ancienneté

LIBELLES	FREQUENCE	POURCENTAGE	CUM
0-3 ans	28	7.00	7.00
4-7 ans	79	19.75	26.75
8-10 ans	106	26.50	53.25
10 ans et plus	187	46.75	100.00
Total	400	100.00	

Source : Auteur à partir des résultats de Stata

Ce tableau révèle que la majorité des participants ont une expérience de 10 ans et plus. Ces découvertes attestent que cette investigation s'est surtout concentrée sur des employés chevronnés, aptes à juger des modifications dans la gestion des rémunérations avant et après le passage à la banque.

3.1.1. Analyse descriptive des variables quantitatives

Tableau 5 : Analyse descriptive des variables quantitatives

VARIABLE	OBSERVATION	MOYENNE	ECART-TYPE	MIN	MAX
IB (Indice de Bancarisation)	400	29.125	0.9148421	1	5
CONT (Indice de Contrôle des effectifs)	400	27.205	0.7076947	1	5

Source : Auteur à partir des résultats de Stata

Ce tableau présente les statistiques descriptives des principales variables de l'étude, notamment l'Indice de Bancarisation (IB) et l'Indice de Contrôle des Effectifs (CONT). Les résultats montrent que les deux variables portent chacune sur 400 observations, correspondant à la taille totale de l'échantillon.

L'Indice de Bancarisation (IB) présente une moyenne de 29,125 avec un écart-type de 0,9148421, traduisant une perception relativement élevée de la bancarisation de la paie parmi les enquêtés. L'Indice de Contrôle des Effectifs (CONT) affiche une moyenne de 27,205 et un écart-type de 0,7076947, ce qui montre une appréciation relativement favorable des effets de la bancarisation sur le contrôle des effectifs.

3.2. Analyse bivariée

3.2.1. Analyse de la corrélation

Tableau 6: Matrice de corrélation

	IB	CONT
IB	1.000	
CONT	0.3873	1.000

Source : Auteur à partir des résultats de Stata

Ce tableau révèle une corrélation positive entre l'Indice de Bancarisation (IB) et l'Indice de Contrôle des Effectifs (CONT) (0,3873). Ceci suggère qu'une augmentation du niveau de bancarisation est liée à une amélioration du contrôle des effectifs au sein de la Police Nationale Congolaise. Néanmoins, cette relation reste d'intensité modérée.

3.3. Analyse multivariée

3.3.1. Estimation du modèle

Tableau 7 : Estimation du modèle Robust

Observation = 400		
Variable dépendante : CONT		
F(5,394) = 28.36		
Prob >F = 0.0000		
R-squared = 0.2154		
Variables	Coefficients	Probabilité
Indice de la bancarisation (IB)	0.2517	0.000***
Ancienneté (ANC)	-0.0742	0.113
Zone d'affectation (ZONE)	0.1383	0.001***
Possession d'un compte bancaire (COMPT)	0.5479	0.000***
Fonction (FONCT)	0.0942	0.124
Constante	1.3025	0.000***

Source : Auteur à partir des résultats de Stata

Les résultats de la régression robuste montrent que le modèle est globalement significatif, car la probabilité associée au test de Fisher est de 0,0000, inférieure au seuil de 5 %. Le coefficient de détermination ($R^2=0,2154$) indique que les variables explicatives retenues expliquent environ 21,54 % des variations de l'indice de contrôle des effectifs (CONT).

L'analyse des coefficients révèle que l'indice de bancarisation (IB) influence positivement et significativement l'indice de contrôle (0,2517 ; $p = 0,000$). Ainsi, une amélioration de la bancarisation favorise significativement le contrôle des effectifs au sein de la Police Nationale Congolaise.

La possession d'un compte bancaire exerce également un effet positif et significatif sur le contrôle (0,1383 ; $p = 0,001$). Cela signifie que les agents disposant d'un compte bancaire participent davantage au processus de contrôle efficace des effectifs et de modernisation administrative au sein de la PNC.

En revanche, l'ancienneté présente un coefficient négatif mais non significatif ($-0,0742$; $p = 0,113$). Cette variable n'exerce donc pas d'influence statistiquement significative sur l'indice de contrôle.

De même, la fonction occupée par les agents affiche un effet positif mais statistiquement non significatif ($0,0942$; $p = 0,124$). La fonction professionnelle ne constitue donc pas un facteur déterminant du contrôle des effectifs dans ce modèle.

Enfin, la zone d'affectation montre un effet négatif et non significatif ($-0,0074$; $p = 0,873$), ce qui indique que le lieu d'affectation n'influence pas significativement le niveau de contrôle observé.

Dans l'ensemble, les résultats mettent principalement en évidence le rôle déterminant de la bancarisation et de la possession d'un compte bancaire dans l'amélioration du processus de contrôle des effectifs au sein de la Police Nationale Congolaise.

3.3.2. Tests de validation du modèle

1. Test de multicolinéarité (VIF)

L'examen de la multicolinéarité basé sur le Variance Inflation Factor (VIF) révèle des valeurs bien inférieures au seuil limite de 10, avec un VIF moyen de 1,69. Ces observations confirment l'absence de problèmes majeurs de multicolinéarité entre les éléments explicatifs et assurent ainsi la fiabilité des calculs réalisés.

2. Test d'hétéroscédasticité

Ce donne une probabilité de 0,0044, inférieure au seuil de 5%. L'hypothèse nulle d'homoscédasticité est donc rejetée. Cela signifie que les erreurs du modèle présentent une variance non constante, révélant ainsi la présence d'hétéroscédasticité dans les résidus.

La présence d'hétéroscédasticité dictée par le test de Breusch-Pagan a conduit à l'estimation du modèle avec des erreurs standards robustes afin de garantir la fiabilité des résultats économétriques.

3. Test de normalité des résidus

Ce test présente une probabilité conjointe de 0,1011, supérieure à 5%. L'hypothèse nulle de normalité des résidus est donc acceptée. Les résidus suivent globalement une distribution normale, ce qui confirme la validité statistique du modèle.

Dans l'ensemble, les résultats montrent que le modèle est globalement acceptable.

3.4. Discussion des résultats

3.4.1. Discussion à la lumière des hypothèses de recherche

Les résultats obtenus permettent de **valider globalement l'hypothèse principale** de cette étude selon laquelle la bancarisation de la paie contribue significativement au renforcement du contrôle des effectifs au sein de la Police Nationale Congolaise. En effet, l'indice de bancarisation (IB) présente un coefficient

positif et statistiquement significatif (0,2517 ; $p = 0,000$). Ce résultat montre qu'une amélioration du niveau de bancarisation favorise le renforcement des mécanismes de contrôle administratif des effectifs. Concernant **l'hypothèse spécifique H1, les résultats confirment également** que l'amélioration de l'indice de bancarisation influence positivement le contrôle des effectifs au sein de la Police Nationale Congolaise. Le coefficient positif associé à l'indice de bancarisation indique que les dispositifs bancarisés contribuent à améliorer l'identification des agents et le suivi administratif du personnel.

L'hypothèse H2 est également validée par les résultats empiriques. La variable relative à la possession d'un compte bancaire présente un effet positif et fortement significatif sur le contrôle des effectifs (0,5479 ; $p = 0,000$). Cette situation suggère que la bancarisation facilite la réduction des irrégularités administratives, notamment les risques d'agents fictifs, de doublons administratifs et d'erreurs dans les fichiers de paie.

Par ailleurs, **les résultats soutiennent également l'hypothèse H3** selon laquelle la bancarisation améliore la fiabilité du suivi administratif des agents publics. L'effet positif observé de la bancarisation sur le contrôle des effectifs traduit une amélioration des mécanismes de vérification et de traçabilité des opérations administratives liées à la gestion du personnel.

En revanche, certaines variables de contrôle, notamment l'ancienneté ($p = 0,113$) et la fonction occupée ($p = 0,124$), ne présentent pas d'effets statistiquement significatifs sur le contrôle des effectifs. Cela signifie que les améliorations observées dans le contrôle administratif dépendent principalement des mécanismes de bancarisation plutôt que des caractéristiques individuelles des agents enquêtés.

Enfin, la zone d'affectation montre un effet positif et significatif (0,1383 ; $p = 0,001$), ce qui laisse supposer que certaines zones bénéficient de meilleures conditions administratives et organisationnelles favorisant le contrôle des effectifs.

Dans l'ensemble, les résultats empiriques obtenus confirment les principales hypothèses formulées dans cette étude et mettent en évidence l'importance de la bancarisation de la paie comme outil de modernisation administrative et de renforcement du contrôle des effectifs au sein de la Police Nationale Congolaise.

3.4.2. Discussion à la lumière des théories de l'étude

Les résultats obtenus dans cette étude s'inscrivent globalement dans la logique de la théorie de la gouvernance publique, qui constitue le cadre théorique central de cette recherche. En effet, Fukuyama, F. (2018) soutient que la performance des administrations publiques dépend largement de la qualité des mécanismes de contrôle, de transparence et de gestion des ressources publiques. Les résultats économétriques montrent que l'indice de bancarisation exerce un effet positif et significatif sur le contrôle des effectifs au sein de la Police Nationale Congolaise. Cette observation confirme que la

bancarisation de la paie renforce les mécanismes de gouvernance administrative en améliorant l'identification des agents et la maîtrise des opérations salariales.

Les résultats confirment également les postulats de la théorie de la modernisation administrative développée par Mergel, I. (2019). Cette approche considère que l'intégration des outils numériques dans les administrations publiques contribue à améliorer l'efficacité institutionnelle. Dans cette étude, la bancarisation apparaît comme une forme de modernisation des procédures administratives permettant de rendre plus fiables les opérations de contrôle des effectifs. L'effet positif de la possession d'un compte bancaire sur le contrôle administratif montre que l'intégration des services financiers numériques facilite le suivi des agents publics et améliore la gestion des informations administratives.

Par ailleurs, les résultats observés corroborent la théorie du contrôle interne proposée par COSO (2017). Selon cette approche, les dispositifs de contrôle interne permettent de sécuriser les opérations administratives et de réduire les risques d'irrégularités. Les résultats montrent que la bancarisation contribue à limiter les anomalies administratives liées aux agents fictifs et aux doublons dans les fichiers de paie. La traçabilité des paiements bancaires renforce ainsi la fiabilité du système de gestion salariale au sein de la Police Nationale Congolaise.

Les conclusions de cette étude rejoignent également les fondements de la théorie de la digitalisation des services publics développée par Mergel, I., Edelman, N. et Haug, N. (2019). Cette théorie soutient que la digitalisation des procédures administratives améliore l'accès à l'information et réduit les inefficacités organisationnelles. Les résultats obtenus montrent que la bancarisation favorise une meilleure circulation des informations administratives et facilite les opérations de vérification des effectifs publics.

Enfin, les résultats peuvent être interprétés à la lumière de la théorie de l'agence formulée par Jensen, M. C. et Meckling, W. H. (1976). Selon cette théorie, les mécanismes de contrôle permettent de limiter les comportements opportunistes et les asymétries d'information dans les organisations. Dans le contexte de cette recherche, la bancarisation de la paie apparaît comme un outil réduisant les risques de fraude salariale et renforçant la transparence dans la gestion des effectifs publics. Ainsi, les résultats empiriques obtenus confirment que la bancarisation constitue un instrument de contrôle administratif capable d'améliorer la gouvernance et la fiabilité des systèmes de gestion des ressources humaines au sein des administrations publiques.

3.4.3. Discussion à la lumière des travaux empiriques

Les résultats obtenus dans cette étude rejoignent globalement plusieurs travaux empiriques récents portant sur les effets de la digitalisation des systèmes de paie dans les administrations publiques. En effet, les estimations économétriques montrent que l'indice de bancarisation exerce un effet positif et significatif sur le contrôle des effectifs au sein de la Police Nationale Congolaise. Ces résultats

confirment les analyses du Fonds Monétaire International (2020), selon lesquelles l'intégration des systèmes numériques de paie améliore le suivi administratif des agents publics et réduit les irrégularités salariales.

Les résultats obtenus corroborent également les observations de l'OCDE (2021), qui souligne que la transformation numérique des administrations publiques favorise une meilleure traçabilité des opérations administratives et renforce les mécanismes de gouvernance publique. Dans cette étude, l'effet positif de la possession d'un compte bancaire montre que la bancarisation facilite l'identification des agents publics et contribue à réduire les risques de doublons administratifs et d'agents fictifs.

Au niveau africain, les résultats convergent aussi avec les études réalisées sur l'Integrated Personnel and Payroll Information System (IPPIS) au Nigeria. Akindele et Adegbite (2021) montrent que la digitalisation des données salariales contribue à améliorer le contrôle de la masse salariale publique et la gestion administrative des effectifs. Les résultats de cette recherche confirment également que les mécanismes numériques de paiement renforcent le contrôle administratif au sein des administrations publiques.

Cependant, certains résultats permettent également de nuancer les approches les plus optimistes relatives à la digitalisation administrative. Mergel, I. (2020) souligne que l'efficacité des réformes numériques dépend fortement de la qualité des infrastructures technologiques et des capacités organisationnelles des administrations publiques. Cette réalité apparaît également dans les résultats de cette étude. Bien que le modèle soit globalement significatif, le coefficient de détermination ($R^2 = 0,2154$) montre qu'une partie importante des variations du contrôle des effectifs demeure expliquée par d'autres facteurs non intégrés dans le modèle. Le niveau modéré du coefficient de détermination demeure toutefois acceptable dans les recherches en sciences sociales, où les comportements administratifs dépendent généralement de plusieurs facteurs institutionnels, organisationnels et humains difficilement observables ou quantifiables. Dans le contexte congolais, les résultats obtenus soutiennent les réformes récentes de modernisation administrative engagées dans l'administration publique. Les initiatives soutenues par la Banque mondiale (2023) mettent notamment l'accent sur le renforcement de la transparence administrative et du contrôle des ressources humaines publiques à travers les outils numériques de gestion.

Enfin, cette étude apporte une contribution empirique spécifique à la littérature relative à la Police Nationale Congolaise. Contrairement aux travaux antérieurs souvent centrés sur la gestion globale des finances publiques, cette recherche met particulièrement en évidence le rôle de la bancarisation dans le contrôle administratif des effectifs au sein d'une institution publique sécuritaire.

3.5. Implication des résultats

Les constats de cette étude ont plusieurs répercussions significatives pour la Police Nationale Congolaise, que ce soit sur les aspects administratifs, financiers ou institutionnels.

D'un point de vue administratif, les conclusions révèlent que le versement des salaires sur des comptes bancaires aide à mieux surveiller le nombre d'agents et à optimiser la gestion des ressources humaines. La corrélation positive constatée entre l'usage des banques et une gestion plus efficace du personnel indique que l'adoption de procédés bancaires simplifie le recensement des membres actifs, diminue les doublons administratifs et restreint la présence d'agents fictifs. Ces constats suggèrent donc qu'il est essentiel de continuer à moderniser les dossiers administratifs et les systèmes de gestion du personnel au sein de la PNC.

Les conclusions soulignent aussi l'importance de l'accès des fonctionnaires aux services bancaires. Le fait de posséder un compte en banque affecte notablement le contrôle administrative, ce qui implique que les pouvoirs publics devraient faciliter davantage l'accès des agents aux services financiers et consolider les collaborations avec les établissements bancaires.

En outre, l'impact de certains facteurs comme l'ancienneté ou le contentement des agents montre que le succès des changements administratifs dépend aussi des aspects humains et organisationnels. Cela signifie qu'il faut intensifier les efforts de communication, de formation et de soutien aux agents pour encourager leur acceptation du système bancarisé.

Enfin, en ce qui concerne le contexte institutionnel, les découvertes réalisées indiquent que la bancarisation peut servir de moteur à la gouvernance publique en favorisant la clarté, la mise à jour administrative et le perfectionnement de la gestion des ressources financières publiques. Cette analyse laisse donc entendre que l'élargissement des systèmes de bancarisation à d'autres services de l'État pourrait participer à l'accroissement de l'efficacité administrative au sein des organisations publiques congolaises.

3.6. Limites des résultats

Bien que les résultats scientifiques obtenus soient intéressants, cette étude a certaines limites qu'il faut mentionner pour mieux comprendre la portée des conclusions.

D'abord, cette recherche utilise surtout des informations recueillies via un sondage auprès des membres de la Police Nationale Congolaise. Ainsi, les réponses reçues pourraient être affectées par le point de vue personnel des participants, des jugements biaisés ou une hésitation à répondre en raison de la délicatesse des sujets concernant les finances et les salaires.

De plus, certains défis d'ordre pratique et méthodologique ont empêché d'inclure davantage de facteurs explicatifs pouvant affecter la bonne organisation des effectifs et le contrôle des dépenses salariales. De

même, le manque de certaines informations administratives détaillées à l'interne a limité les possibilités d'études approfondies sur le long terme.

En outre, même si le modèle économétrique estimé est dans l'ensemble corrects, le niveau moyen des coefficients de détermination (R^2) indique qu'une portion des changements dans les variables examinées s'explique par d'autres éléments non inclus dans ce travail.

Finalement, les obstacles pour obtenir des données précises sur les aspects administratifs au sein des organisations de sécurité publiques représentent aussi une barrière majeure pour cette étude. Malgré ces difficultés, les découvertes actuelles offrent tout de même des pistes utiles concernant l'impact de la gestion des paiements par banque sur l'administration et les finances au sein de la PNC.

Conclusion

Cette étude avait pour objectif d'analyser les effets de la bancarisation de la paie sur le contrôle des effectifs au sein de la Police Nationale Congolaise. Dans un contexte marqué par les défis de gouvernance publique, les irrégularités administratives et les difficultés de maîtrise des effectifs dans les administrations publiques africaines, la bancarisation apparaît aujourd'hui comme un instrument important de modernisation administrative et de renforcement du contrôle des ressources humaines.

L'analyse descriptive réalisée a permis de mettre en évidence l'existence d'un niveau relativement important de bancarisation parmi les agents enquêtés ainsi qu'une perception globalement favorable du contrôle administratif des effectifs. Les analyses bivariées ont également révélé des différences significatives entre certaines catégories d'agents selon l'ancienneté, la fonction occupée et la zone d'affectation.

Les résultats de la régression linéaire multiple montrent que l'indice de bancarisation exerce un effet positif et statistiquement significatif sur le contrôle des effectifs. Ces résultats confirment l'hypothèse principale de cette recherche selon laquelle la bancarisation de la paie contribue au renforcement du contrôle administratif au sein de la Police Nationale Congolaise. Les résultats mettent également en évidence le rôle positif de la possession d'un compte bancaire dans l'amélioration du suivi administratif des agents et dans la réduction des irrégularités liées aux doublons administratifs et aux agents fictifs.

L'étude montre par ailleurs que la bancarisation favorise une meilleure traçabilité des paiements, améliore la transparence administrative et contribue au renforcement des mécanismes de gouvernance publique. Ces résultats rejoignent plusieurs travaux empiriques internationaux et africains portant sur les effets de la digitalisation des paiements publics dans les administrations publiques.

Sur le plan théorique, cette recherche confirme les postulats de la théorie de la gouvernance publique, de la théorie de la modernisation administrative et de la théorie du contrôle interne, qui considèrent les mécanismes numériques de gestion comme des instruments capables d'améliorer l'efficacité administrative et la transparence institutionnelle.

Malgré ces résultats encourageants, certaines limites demeurent. La bancarisation ne résout pas à elle seule l'ensemble des difficultés liées à la gestion des effectifs publics. Son efficacité dépend également de la qualité des infrastructures administratives, de la fiabilité des bases de données et de la coordination entre les institutions publiques et les établissements bancaires.

En définitive, cette étude montre que la bancarisation de la paie constitue un levier important de modernisation administrative et de renforcement du contrôle des effectifs au sein de la Police Nationale Congolaise. Elle recommande ainsi le renforcement des mécanismes de digitalisation administrative,

l'amélioration des systèmes de gestion des ressources humaines et la consolidation des dispositifs de contrôle interne afin d'assurer une gestion plus transparente et plus efficace des effectifs publics.

Bibliographie

- Akindele, I., & Adegbite, T. (2021). Integrated personnel and payroll information system and public sector accountability in Nigeria. *International Journal of Public Administration and Management Research*, 6(1), 45-58.
- Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). (2017). *Enterprise risk management: Integrating with strategy and performance*. COSO.
- Creswell, J. W. (2014). *Research design: Qualitative, quantitative, and mixed methods approaches* (4th ed.). Sage Publications.
- Fonds Monétaire International. (2020). *Digitalization of public financial management and payroll governance*. IMF Publications.
- Fukuyama, F. (2018). *Identity: Contemporary identity politics and the struggle for recognition*. Farrar, Straus and Giroux.
- Hood, C., & Heald, D. (2016). *Transparency: The key to better governance?* Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/acprof:oso/9780197263839.001.0001>
- Jensen, M. C., & Meckling, W. H. (1976). Theory of the firm: Managerial behavior, agency costs and ownership structure. *Journal of Financial Economics*, 3(4), 305-360. [https://doi.org/10.1016/0304-405X\(76\)90026-X](https://doi.org/10.1016/0304-405X(76)90026-X)
- Kothari, C. R. (2004). *Research methodology: Methods and techniques* (2nd ed.). New Age International Publishers.
- Mergel, I. (2020). Digital transformation in the public sector. *Government Information Quarterly*, 37(3), 101487. <https://doi.org/10.1016/j.giq.2020.101487>
- Mergel, I., Edelmann, N., & Haug, N. (2019). Defining digital transformation: Results from expert interviews. *Government Information Quarterly*, 36(4), 101385. <https://doi.org/10.1016/j.giq.2019.06.002>
- Organisation de Coopération et de Développement Économiques. (2021). *Digital government index: 2019 results*. OECD Publishing. <https://doi.org/10.1787/4de9f5bb-en>
- Sekaran, U., & Bougie, R. (2016). *Research methods for business: A skill-building approach* (7th ed.). Wiley.
- Wooldridge, J. M. (2019). *Introductory econometrics: A modern approach* (7th ed.). Cengage Learning.
- World Bank. (2022). *Public sector digital transformation and payroll management in Africa*. World Bank Publications.
- World Bank. (2023). *Digital public administration reforms in the Democratic Republic of Congo*. World Bank Publications.